

Quartier Latin Passionnément

Association loi 1901, membre du « Réseau Vivre Paris ! »

Comité d'honneur : Jean Dhombres, Alain Duhamel, Marc Fumaroli, Max Gallo, Pierre Santini

Lettre de septembre 2011

Des résultats... et de nouveaux défis

Chers adhérents,

Comme vous le savez, l'association est née il y a quatre ans de l'initiative de simples habitants du Quartier Latin, lassés de voir ce si beau patrimoine urbain et culturel être dénaturé, et incommodés par de nouvelles pratiques commerciales.

Nous avons investigué, compris et agi.

Du fait de l'insuffisance des moyens de contrôle, de sanctions dérisoires, des pressions des lobbies de commerçants, de priorités mises ailleurs, et de l'idéologie de certains élus, il devient :

- difficile de distinguer la façade d'un hôtel particulier sous les marchandises multicolores,
- difficile de passer sur un trottoir envahi par les terrasses,
- difficile de dormir avant minuit, 2 ou 7 heures (selon les autorisations accordées ou le bon vouloir des gérants) dans certaines rues « animées ».



Trop d'habitants ont entendu, de la part de gérants, nouvellement arrivés : « si vous n'êtes pas content(e), vous n'avez qu'à déménager ».

Notre principale réussite de l'année 2010-2011 a été la suppression des dispositions les plus néfastes du projet de nouveau règlement des terrasses et étalages. Nous avons analysé le détail du projet, appelé à la mobilisation générale (voir notre lettre d'octobre 2010), contribué au travail médiatique conséquent du Réseau Vivre Paris, soutenu les élus de tous bords de bonne volonté et enfin travaillé en direct avec la Direction de l'Urbanisme et le cabinet du Maire de Paris, après avoir rencontré ce dernier.

Mais quand un « pire » est évité, un autre se présente. L'urgence actuelle est de contrecarrer le risque, de plus en plus prégnant, de voir découper Paris en « zones calmes » et « zones festives ». Imaginez l'enfer que vivraient ceux qui habiteraient dans ces dernières, où la « tolérance » des pouvoirs publics serait plus élevée. Nous avons déjà pris des rendez-vous avec plusieurs responsables politiques parisiens et avons été auditionnés par le rapporteur de la proposition de loi « Pour une urbanité réussie, de jour comme de nuit ».

Vous nous avez déjà rejoints par centaines. Cela nous conforte dans notre effort et nous donne du poids. Continuez à faire connaître notre association et à faire adhérer autour de vous. Nous pourrions ainsi continuer à mobiliser les bonnes volontés qui existent parmi les responsables administratifs et politiques de tous bords. Et venez nous retrouver à la Maison des associations du 6ème arrondissement le jeudi 12 octobre à 18 heures 30 !

Les membres du bureau

2010-2011 : une actualité contrastée

Terrasses et étalages

Nous n'avons **pas aimé** le projet de règlement préparé par l'Adjointe au Maire de Paris chargée du commerce. Nous **avons aimé** la forte mobilisation du « Réseau Vivre Paris! », la réaction salubre de la très grande majorité des élus (et notamment le Maire du 2ème et le Maire du 6ème). Un Maire de la majorité à l'Hôtel de Ville a même qualifié la possibilité (toujours en vigueur aujourd'hui!) d'accepter des terrasses de 60 cm de « porte ouverte au grand n'importe quoi ». Nous **avons aimé** la reprise en main par le Maire de Paris, puis le travail fait par son cabinet et la suppression de certaines mesures insupportables (maintien du mobilier sur la voie publique la nuit, absence de limite sur l'étendue de contre-terrasses, suppression de la nécessité d'un mobilier assis, etc.). Nous **avons accepté** certaines mesures favorables aux commerçants mais nous n'avons **pas aimé** l'absence d'inscription du caractère nécessairement restrictif des chartes locales (malgré les engagements oraux donnés) ainsi que la suppression de la notion de trottoirs dans les rues piétonnes (néanmoins empruntées par les véhicules d'urgence et ceux de livraison). Nous **regrettons** l'absence d'amélioration manifeste de la situation malgré l'impulsion donnée d'une part par le Commissaire central actuel du 5ème (et son prédécesseur) et d'autre part par la Directrice de l'urbanisme : occupation excessive des trottoirs et places, tapage nocturne dans les rues, etc. Nous **aimons** le projet de la Direction de l'urbanisme de publier sur internet les autorisations. Nous **approuvons** l'intention de la proposition loi Mazetier de donner aux pouvoirs publics les moyens d'infliger aux commerçants des sanctions dissuasives. Nous **demandons** toutefois l'amendement de la première version de ce texte, entre autres pour éviter le risque de zonage (voir notre site internet).

Vie nocturne

Nous n'avons **pas aimé** les Etats Généraux de la Nuit, organisés par la Mairie de Paris, visant semble-t-il à donner de plus grandes libertés aux bars, restaurateurs, discothèques alors que le bruit dans de nombreux secteurs des 5ème et 6ème arrondissements (secteurs Princesse, Saint-Michel, Contrescarpe, Lacépède, etc.) empêche de nombreux riverains de dormir à peu près normalement.

Nous **avons aimé** la dénonciation par le Maire du 6ème de ces Etats Généraux (voir sa lettre sur notre site), ainsi que les recommandations fortes qu'il a publiquement données au nouveau Commissaire central de Police du 6ème arrondissement. Nous **n'aimons pas** le risque réel de voir définir des zones de la capitale comme festives, et où les riverains voulant dormir (98% de la population) auraient moins de droits qu'ailleurs.

Culture et transmission du savoir

Nous **avons aimé** le soutien financier qui a continué d'être apporté au cinéma d'art et d'essai, ainsi que la réimplantation par la Mairie de Paris de plusieurs librairies. Nous **avons aimé** toutes les initiatives de promotion culturelle organisées par les municipalités (exemple : « Un livre, un café », à l'initiative de la Mairie du 6ème).

Nous **n'aimons pas** le départ de l'Ecole des Mines de Paris, et la vente de ses bâtiments... si la rumeur se confirme. Un départ presque aussi symbolique que celui des PUF.

Concessions en tous sens Nous **n'aimons pas** la surenchère de concessions commerciales données pour de nombreux stands inesthétiques dans le 5ème (ex : boulevard Saint-Michel) et le 6ème (ex : le long des grilles du Jardin du Luxembourg). Nous sommes scandalisés par l'offre de concession faite pour un stand juste à droite de la fontaine Saint-Michel (comme pour de nombreux autres sites prestigieux de Paris, voir notre site).

Bruit RER B Nous **avons apprécié** les efforts faits par la RATP (prise de mesures sonores, meulage des rails, passage au tour en fosse des roues, changements d'appareils de voie), suite à nos demandes, très soutenues par les Maires des 5ème et 6ème arrondissements. Nous **demandons** vivement que les efforts se poursuivent pour résoudre les problèmes qui restent.

Autres Nous **n'aimons pas** le remplacement, sur les boulevards, des grilles d'arbres par des bacs en terre qui sont des réceptacles à immondices et déjections.

GRANDE REUNION de RENCONTRE et d'ECHANGE

Mercredi 12 octobre 2011

de 18h30 à 20h30

à la Maison des Associations du 6ème arrondissement

60, rue Saint-André des Arts 75006 Paris

PROGRAMME :

1- Bilan de notre année 2010-2011

2- Projets de l'association pour 2011-2012

3- Débat avec notre invité :

Jean-Pierre LECOQ, maire du 6ème arrondissement
et avec plusieurs élus du 5ème arrondissement, dont D. Tibéri.

Venez nombreux !

Peu de moyens, mais une vraie audience

Notre association est reconnue comme un partenaire crédible par les élus de tous bords, qui consultent régulièrement son président, de manière informelle ou formelle. Celui-ci a été officiellement auditionné (avec gain de cause) en 2010 par les élus de l'Hôtel de Ville, au sujet de l'éventualité d'ouverture des grandes surfaces le dimanche. Et il vient d'être auditionné à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi « pour une urbanité réussie ».

« Réseau Vivre Paris ! »

En janvier 2010, nous avons participé à la création du « Réseau Vivre Paris ! ». Il s'agit d'un groupe informel d'associations parisiennes et nationales visant à faire respecter le droit de « vivre normalement » des simples habitants. Mutualisation des compétences et des informations, réactivité auprès des médias et des élus, large rediffusion auprès des adhérents.

Connaissez-vous notre logo ? Le voici !

Nous affirmons ainsi aimer passionnément ce quartier de la capitale.



Parrainage

Notre association a reçu le parrainage de la Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française, association reconnue d'utilité publique.

Nos limites

Nous sommes parfois sollicités pour des dossiers particuliers (débordements d'étalages ou de terrasses, stationnement gênant de cars, etc.). Nous ne sommes que des bénévoles avec une vie professionnelle et personnelle. A part vous indiquer les démarches à suivre, et pouvoir signaler les abus, de manière groupée, aux autorités, nous ne pouvons gérer tous les cas individuels.

Questions / Réponses

Quelle philosophie vis-à-vis du commerce et de l'animation du quartier ?

De nombreux commerçants nous soutiennent dans notre action car ils estiment que la préservation esthétique du secteur est un bien. Nous pensons que le Quartier Latin doit, comme toujours, rester vivant, mais que le développement des commerces doit rester harmonieux et respectueux des résidents. L'essentiel est de réfléchir tous ensemble à l'avenir du Quartier Latin.

Quelles relations avec les élus ?

L'association est complètement indépendante de tout parti. Nous pouvons ainsi parler en toute liberté sur un sujet dont l'enjeu doit dépasser les nombreux intérêts partisans. Plusieurs élus n'hésitent plus à décrocher leur téléphone pour nous informer et nous demander notre avis.

Quels moyens ?

Le bureau de l'association est constitué de résidents bénévoles. Le budget annuel est de quelques centaines d'euros (assurances, site internet, envois postaux, etc). Vos idées et soutiens (en temps ou en dons) sont d'ailleurs les bienvenus !

Est-il nécessaire d'habiter le Quartier Latin pour adhérer ?

Non. L'adhésion est ouverte à tous ceux qui aiment le Quartier Latin.

Comment mieux connaître et contacter l'association ?

En consultant notre site internet : www.quartier-latin-passionnement.fr, en nous envoyant un message électronique (contact@quartier-latin-passionnement.fr) ou en nous écrivant (Quartier Latin Passionnement, 60 rue Saint-André-des-Arts, Maison des associations du 6ème arrondissement, boîte 23, 75006 Paris).

Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés. Il est donc important que chacun d'entre nous parle de l'association et fasse adhérer au moins 2 PERSONNES !

Bulletin d'adhésion

A renvoyer à :

Quartier Latin Passionnement

Maison des associations du 6ème arrondissement, boîte 23, 60 rue Saint-André des Arts,
75006 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Date de naissance : Profession

Téléphone :

email :

Date : *Signature*

Comment ou par qui avez-vous connu l'association ?.....

Seriez-vous, éventuellement, prêt(e) à nous aider bénévolement pour des actions de communication ? Oui Non

Adhérer :

C'est utile : plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus...

C'est gratuit (pas de cotisation prévue dans les statuts). Toutefois, si vous voulez nous aider pour nos frais administratifs, vous pouvez nous faire un don ponctuel de 10 euros ou plus (chèque à l'ordre de Quartier-Latin Passionnement).

C'est sans engagement (radiation immédiate sur simple demande par lettre).

Nous vous enverrons simplement de temps à autres de l'information sur les sujets en cours.